

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01162

Numéro SIREN : 521 851 600

Nom ou dénomination : MS CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2019 sous le numéro de dépôt 14700

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

VENCEA
200 chemin de la Tour de l'Evêque
Immeuble Saga
30000 Nîmes

V/REF :
N/REF : 2010 B 1162 / 2019-B-14700

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 01/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 09/06/2019

Concernant la société

MS CONSEIL
Société à responsabilité limitée
6 rue de la Garrigue
Zae du Bosc
34130 Mudaison

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-14700 le 01/08/2019

R.C.S. MONTPELLIER 521 851 600 (2010 B 1162)

Fait à MONTPELLIER le 01/08/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise MS CONSEIL SARL										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise ZAE du BOSC 6 RUE DE LA GARRIGUE 34130 MUDAISSON											
SIRET 5 2 1 8 5 1 6 0 0 0 0 2 8											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2						Durée de l'exercice précédent* 1 2					
Exercice N clos le 31/12/2018											
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	Immobilitisations corporelles*		028	58 728	030	57 875	854				
	Immobilitisations financières* (1)		040	71 222	042		71 222				
	Total I (5)		044	129 951	048	57 875	72 076				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises*	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	143 831	070		143 831				
		Autres* (3)	072	31 606	074		31 606				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	19 420	086		19 420				
	Charges constatées d'avance*		092	17 450	094		17 450				
	Total II		096	212 307	098		212 307				
Total général (I + II)			110	342 258	112	57 875	284 383				
PASSIF								Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120		50 000			
	Écarts de réévaluation					124					
	Réserve légale					126		5 000			
	Réserves réglementées*					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)					131		12 996			
	Report à nouveau					134					
	Résultat de l'exercice					136		7 976			
	Provisions réglementées					140					
	Total I					142		75 971			
Provisions pour risques et charges					Total II		154				
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166		4 133			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					169	84 117	204 279			
	Produits constatés d'avance					174					
Total III					176		208 412				
Total général (I + II + III)						180		284 383			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182						
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	31 603	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise MS CONSEIL SARL		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3 1 1 2 2 0 1 8		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue {	Biens	215	214		
		Services*	217	218	203 670	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
	Production stockée*		222			
	Production immobilisée*		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230	1			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	203 671	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises)*		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : -mobilier : -immobilier :)	242	77 788		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	700		
	Rémunérations du personnel*		250	150 850		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252			
	Dotations aux amortissements*		254	853		
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	1 977			
Total des charges d'exploitation (II)				264	232 168	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(28 498)	
Produits financiers (III)		280	89 624	Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				290 759		
Charges exceptionnelles (VI)		{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	53 200	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7 976	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 976	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	53 200		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	6 456
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44.undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	92 039
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356			
Déficits antérieurs reportables *		527 169	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 372	24 407

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	610	452		454		456	610				
	Matériel de transport	460	55 931	462		464		466	55 931				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 187	472		474		476	2 187				
Immobilisations financières		480	71 222	482		484		486	71 222				
TOTAL		490	129 951	492		494		496	129 951				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	51	542	61	544		546	112		
	Matériel de transport	550	55 312	552	619	554		556	55 931		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 659	562	172	564		566	1 831		
TOTAL		570	57 022	572	852	574		576	57 875		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : MS CONSEIL SARL					Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715			2	
Constructions	720	725			3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5	
Matériel de transport	750	755			6	
Autres immobilisations corporelles	760	765			7	
TOTAL	770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	527 169	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996
Déficits reportables		984	527 169			
Déficits de l'exercice		860	24 407			
Total des déficits restant à reporter		870	551 576			
VI DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *					380	
N° du centre de gestion agréé					388	
Montant de la TVA collectée					374	40 734
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	8 709
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

MS CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : 6 rue de la garrigue
ZAE du Bosc
34130 MUDAISON
RCS MONTPELLIER 521 851 600

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide De distribuer la somme de 20 000 €, composée du résultat de l'exercice s'élevant à 7 976 euros, et de la somme de 12 024 euros, prise sur le compte Autres Réserves, qui s'élèvera ainsi à 972 euros.

Distribution aux associés de la somme de 20 000 €, soit,

18 000 € à Mme Beate-Maria Anna STEINFELD

2 000 € à M Michael STEINFELD

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 55 971 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 40 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 40 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017: 40 000,00 euros, soit 400,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 18 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

